



Ordonnance de télécom CRTC 2015-30

Version PDF

Ottawa, le 2 février 2015

Cochrane Telecom Services – Approbation provisoire d’une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d’entrée en vigueur
Cochrane Telecom Services	70 70A	le 5 décembre 2014 le 23 janvier 2015	le 13 février 2015

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d’approbation; une demande tarifaire n’est pas nécessaire.

Secrétaire général